

Journée nationale de commémoration de l'esclavage, des traites et de leur abolition



Journée nationale de commémoration de l'esclavage, des traites et de leur abolition

La commune haut lieu de commémoration pour le Gers

L'abolition de l'esclavage en France est commémorée depuis 2006, le 10 mai. Le mouvement abolitionniste a commencé dès le XVIIIe siècle et il est rapidement international, même s'il touche d'abord les pays européens. Ainsi la Grande Bretagne a aboli la première l'esclavage en 1807. Obéissant à des logiques idéologiques, religieuses, politiques et économiques, le mouvement abolitionniste connaît des soubresauts, des réussites et des reculs, avant d'aboutir progressivement à des abolitions concrètes et définitives tout au long du XIXe siècle.

La petite et la grande Baïse qui traversent le village de L'Isle-de-Noé n'ont certes pas la triste réputation de la Gironde qui fit de la traite négrière l'une de ses principales activités économiques au XVIIIe siècle, mais l'histoire du village est intimement liée à l'abolition de l'esclavage,

Le hasard de l'histoire a fait de L'Isle-de-Noé un lieu de mémoire unique dans le département, concernant la lutte contre l'esclavage.

Lundi 10 mai, une cérémonie empreinte de gravité regroupait autorités civiles et militaires, pour commémorer cette page de l'histoire reconnue par la loi Taubira en 2001. L'importance du devoir de mémoire de chacun a été prononcées au pied de la stèle de Toussaint Louverture installée en 2003 dans le parc du château en présence du consul de Haïti.



Toussaint Louverture avait été affranchi en 1776, bien avant la première abolition de l'esclavage en France, par le comte Louis Pantaléon de Noé. Toussaint Louverture était l'un de ses esclaves, sur sa plantation de Saint-Domingue. L'homme prit rapidement la tête de la révolte des esclaves et buta hors du pays Anglais et Espagnols, confortant la place de la France napoléonienne sur l'île dont il devint le gouverneur. Tombé en disgrâce auprès de l'empereur, il fut arrêté en 1802 puis interné en France au fort de Joux (Jura) ou il mourut en 1803.

L'esclavage fut réinstauré et il fallut attendre Victor Schoelcher, en 1848, pour voir son abolition adoptée de nouveau.

La famille de Noé, installée au château après la révolution de Saint-Domingue, conserva durant toutes ces années des liens étroits avec son ancien esclave, dont la canne, aujourd'hui au musée de Mirande, est restée durant des décennies au château devenu propriété communale en 1975. Une des salles d'exposition du château est consacrée à cette page d'histoire.

Photos Véronique Lasserre-Grosjean

